

**Dans ce numéro****LES DERNIERS EVENEMENTS****LES CONSEILS MUNICIPAUX****L'ENFANCE JEUNESSE****LES TRAVAUX****LA COMMUNAUTE URBAINE****LA VIE ASSOCIATIVE****LA VIE COMMUNALE****Le mot du Maire**

Nous arrivons au terme de l'année 2025, une année qui marquera dans l'histoire de Rosel avec le passage exceptionnel du Tour de France sur notre territoire. Le public, très nombreux et enthousiaste, a eu tout loisir d'admirer les coureurs de l'étape contre la montre.

A la rentrée, déjà un peu lointaine, 48 petits Roselois ont pris le chemin de l'école de Ciron, notre école de rattachement, qui développe un beau projet pour cette année scolaire 2025/2026 : l'école du cirque. Vous en saurez plus en découvrant le projet à la dernière page de ce bulletin.

Les associations ont aussi repris leurs activités à l'automne. Une fois de plus, je profite de ce mot pour remercier très sincèrement tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour faire vivre et dynamiser le tissu associatif au sein de notre commune.

L'année 2025 a également été marquée par des travaux routiers tant attendus : le réaménagement des routes départementales 170 et 126. Ces travaux se terminent et améliorent d'ores et déjà la fluidité de la circulation automobile.

**Directeur de la publication :****Véronique MASSON****Réalisation :****Didier MAUGER****Evelyne OZOUF****Allain ROUSSEAU****Béatrice TURBATTE****Renseignements sur la publication :****Tel.: 02 31 80 01.51****mairie-rosel@orange.fr****[www.rosel.fr](http://www.rosel.fr)****Permanences :****lundi : 16h à 19h - jeudi : 9h30 à 12h**

En début d'année, c'est le hameau de Gruchy qui a été lui aussi en chantier et nous pouvons constater maintenant le résultat de ces travaux d'embellissement. La place aménagée devient un lieu de convivialité très apprécié des enfants, des parents et des grands-parents.

Tous ces travaux, bien sûr, ont entraîné des problèmes de circulation, de stationnement ou encore de ramassage des ordures ménagères malgré toute la bonne volonté des entreprises. Je vous remercie d'avoir été compréhensifs pour tous ces désagréments.

Autres travaux : le réaménagement de l'église. A ce jour ils devraient être terminés. Malheureusement, suite à un problème de personnel dans l'entreprise, le sol ne sera posé qu'en janvier 2026. Après un grand ménage, nous pourrons enfin réouvrir l'édifice au public avec du nouveau mobilier.

A quatre mois des élections municipales, je ne peux passer sous silence mon projet d'avenir. Comme la presse s'en est déjà fait l'écho, je me retirerai de la vie municipale en 2026. Participer à la vie de la commune m'a beaucoup plu et j'ai beaucoup appris au contact et au service des Roseloises et Roselois qui m'ont accordé leur confiance au long de ces années. Mais, après trente ans de mandats électifs, j'aspire à me diriger vers d'autres activités.

Fin décembre arrive à grands pas et j'en profite pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année entourés de vos familles et de vos amis.

## LES DERNIERS EVENEMENTS

### Commémorations du 11 novembre



11 novembre 1918. Il est 5 h 15 lorsque l'armistice est signé mettant un terme à une boucherie qui a débuté en 1914 et fait, en quatre ans, plus de huit millions de morts. L'Allemagne capitule : c'en est fini de la Première Guerre mondiale !

Dès la fin de la Grande Guerre, les monuments aux morts envahissent le paysage communal et deviennent un point de ralliement des mémoires individuelles et familiales de la guerre. Cent ans après, ces "lieux de mémoire" restent des piliers de la commémoration et témoignent de la filiation entre les différentes générations combattantes.

Saviez-vous que cette année nous avons célébré la centième année de la création du « bleuet » qui permet de venir en aide aux blessés et à leur famille ?

Le monument aux morts de Rosel honore aussi bien les soldats morts au combat que les victimes civiles.

La loi n° 2012-273 du 28 février 2012 a consacré le 11 novembre, au-delà de la commémoration de l'armistice de 1918, comme la journée nationale d'hommage à tous les morts pour la France. C'est pourquoi nous avons honoré cette année la mémoire de Fany CLAUDIN, Maréchal des Logis-chef, décédée au Liban le 15 novembre 2024 à l'âge de 23 ans.

### Repas des aînés

Le repas des aînés s'est déroulé le dimanche 30 novembre à la salle des fêtes de Lasson prêtée généreusement par le maire de Rots.

Cette année encore, c'est le traiteur « Grandsire » qui a régala les papilles de nos 58 convives et, cette année encore nos doyens de l'assemblée, Madame DUDOUET et Monsieur JEANNE, ont reçu un présent.

Après des remerciements à toutes les personnes faisant vivre notre commune, Madame le maire a fait un point sur les différents travaux, terminés en cours et à venir.

Elle a aussi confirmé son non renouvellement de mandat après 30 ans d'engagement.

Monsieur Bouix, député, présent en début de ces festivités l'a tout spécialement remercié pour son engagement au service de la commune et de ses habitants.



## L'ENFANCE JEUNESSE

### RELAIS PETITE ENFANCE



Relais petite enfance l'Oasis : un changement de lieu du bureau pour répondre à la qualité de l'accueil des familles, des professionnels et des très jeunes enfants.

Depuis février 2025, le bureau du Relais petite enfance l'Oasis se situe au 6Bis rue de l'Oratoire à Saint Manvieu-Norrey. Situé en rez-de-chaussée, il facilite la venue des femmes enceintes, des personnes à mobilité réduite ou venant avec une poussette. Ce lieu dispose également d'une salle permettant des accueils collectifs adaptés aux tout-petits et aux adultes qui les accompagnent. Dans une volonté de service de proximité, le Relais petite enfance l'Oasis bénéficie donc de trois lieux : à Ciron (utilisation de la salle Tournesols), à Thaon (une salle dédiée au Relais), à Saint Manvieu-Norrey (un bureau avec une salle dédiée au Relais).

La responsable du Relais petite enfance, Madame Lucie EKOMI ROY, propose à la fois une information et un accompagnement individuel et/ou collectif selon les besoins aux parents ou futurs-parents en recherche d'un mode d'accueil, aux parents-employeurs, aux assistants et assistantes maternelles, aux candidats et candidates à l'agrément, aux salariés de l'accueil à domicile pour les enfants des communes de Ciron, Le Fresne-Camilly, Rosel, Rots, Saint Manvieu-Norrey et Thaon.

Tout au long de l'année, différentes propositions permettent aux tout-petits de varier les découvertes et explorations : spectacles, sorties botaniques, lectures individualisées à la bibliothèque ou encore animations musicales. L'enfant profite à son rythme auprès de son assistant ou assistante maternelle, de son ou ses parents ou parfois tous ensemble. En 2025, l'année a débuté par une résidence d'artiste dans le cadre d'un projet BABIL (financé par la DRAC Normandie et la CAF Calvados). Ainsi, des assistantes maternelles et des enfants ont pu participer à des temps de création artistique avec la compagnie marseillaise SKAPPA ! & associés. Les artistes reviendront en mars prochain pour présenter leur spectacle DES EQUILIBRES, au théâtre du Champ Exquis de Blainville-sur-Orne, fruit de ce travail collaboratif en faveur de l'éveil culturel et artistique des très jeunes enfants.

Pour les professionnels de la petite enfance (assistants maternels, salariés de l'accueil au domicile des parents), l'année a été marquée par deux grands événements :

les 20 ans des Rpe l'Escale et l'Oasis où des professionnels en activité ou retraités ont pu se retrouver et évoquer les évolutions du métier avant de profiter d'un concert du groupe «les Kiltseuses».

la 2<sup>e</sup> édition de la journée pédagogique des assistants maternels du vendredi 21 novembre 2025 organisée par les 6 Relais petite enfance gérés par Familles Rurales offrant la possibilité aux assistants et assistantes maternels d'avoir ce temps de travail en dehors de la présence des enfants pour approfondir la réflexion et soutenir les pratiques.

Enfin, en clôture de cette année riche en événements, la venue de François Lemonnier pour son spectacle «Les pieds dans l'eau, la tête au soleil» permettra aux enfants de 0-3ans, aux parents et aux assistants maternels de passer ensemble un moment agréable.

En 2026, une nouvelle proposition sera mise en place le mercredi matin à la demande. La responsable du Relais petite enfance se rendra disponible pour un accueil individualisé de l'enfant (0-3ans) avec son ou ses parents, avec son Assistant Maternel au sein de l'une des deux salles du Relais (Thaon ou Saint Manvieu-Norrey). Cet accueil sera l'occasion pour l'enfant de jouer dans le respect de son individualité. Pour les adultes, il permettra d'évoquer des questionnements, des observations, d'échanger sur des besoins.

Madame Lucie EKOMI ROY est à votre écoute et peut vous recevoir en rendez-vous au bureau. 07.81.19.07.36 ou [rpe.oasis@famillesrurales.org](mailto:rpe.oasis@famillesrurales.org). N'hésitez pas à demander le journal du Relais ou à le consulter sur le site de la mairie rubrique « Vivre ici » /Grandir Ici/ Garde Enfants .

## ECOLE DE CAIRON

### EFFECTIFS SCOLAIRES ANNEE 2025/2026

Classes	Enseignant	Nbre d'enfants Sept 2025	Nbre d'enfants sur Rosel	ATSEM
PS	Mme Poulain	27	10	Mme Beuve
MS	Mme Richard	24	6	Mmes Dupont et Bouvet
GS	Mme Louise	19	7	Mme Chrétien
CP/CE1	M. Lorgue	8/15	6	
CP/CE1	Mme Joyeux	10/13	5	
CE2/CM1	Mme Lerouvilhois	10/14	7	
CE2/CM1	Mme Levavasseur	10/14	3	
CM2	Mmes Ricaud et Louvel	27	4	
8 classes		191 élèves	48 élèves	
		Au 01/09/25	Au 01/09/25	

Depuis le 15 septembre 2025, 3 activités périscolaires sont proposées aux élèves :

- ✓ Danse : le lundi et le jeudi (du CE1 au CM2)
- ✓ Basket : le mardi et le vendredi (du CE1 au CM2)
- ✓ Lecture : le lundi et le vendredi (de la GS au CP)

De nouveaux équipements ont été installés dans la cour de récréation par les services techniques :

- ✓ achat de 4 draisiniennes
- ✓ installation d'un jeu à ressort
- ✓ Mise en place de filets de basket, filets de hand sur le terrain de sports

La commune de Ciron s'est engagée sur proposition de la directrice d'école, dans la démarche pour dispenser le SRAV ( Savoir Rouler A Vélo) auprès des CM1 et CM2.

Les premières interventions ont débuté en septembre 2024 et se sont terminées début juillet 2025. L'association GENERATION VELO co-finance cette opération à hauteur de 50%.

Le 25 avril 2025, les élèves de CM2 ont visité le Sénat. Chaque élève a reçu un livret explicatif sur l'essentiel du rôle de Mme Sonia de la Provôte, sénatrice du Calvados qui était venue auparavant rencontrer les élèves à Ciron.

La commune envisage aussi une rénovation énergétique de l'école. Les dossiers de demande de subvention, déposés au printemps, sont en attente de validation. Divisés en 5 zones distinctes, les travaux débuteront au 1er semestre 2026.

## TOUS EN PISTE

L'école primaire de Ciron et les élèves organisent une collecte afin de financer leur participation à un spectacle de cirque avec la compagnie « Max&Maurice ». La participation au financement de ce projet est ouverte jusqu'au 18 janvier 2026. Retrouvez le programme et les modalités de financement en dernière page de ce bulletin.

# LES CONSEILS MUNICIPAUX

## Résumé du conseil municipal du 26 juin 2025

### • Adhésion au SCEJC

Le Service Commun Études Juridiques et Contentieux (SCEJC) a été créé en 2018 par la Communauté urbaine Caen la mer et compte 33 communes adhérentes.

Ce service réalise des études juridiques, accompagne les communes en cas de contentieux et assure une veille juridique au bénéfice de ses adhérents.

Compte tenu de la qualité du service proposé et de la sécurité qu'il apporte, le Conseil municipal a décidé de renouveler son adhésion par voie d'avenant à la convention pour la prolonger au-delà du 31 décembre 2025.

### • Financement des travaux de l'Eglise

Des travaux complémentaires doivent être réalisés pour assurer la préservation du bâtiment et la sécurité des usagers dans l'église communale.

Le Conseil municipal, sur proposition de Madame le Maire, a décidé de solliciter une nouvelle subvention, au titre de la rénovation du patrimoine historique, auprès du Conseil Départemental pour financer cette phase complémentaire d'intervention

### • Travaux en cours

#### ➤ Travaux de l'église

A date du présent Conseil, l'entreprise LEFEVRE en charge des murs extérieurs a terminé.

L'entreprise ROBVEILLE, électricité, est en attente pour la pose des lustres chauffants.

L'entreprise MARIE, assainissement extérieur, termine son intervention par la mise en place d'un mélange terre-pierre autour de l'église.

Pour ce qui concerne l'entreprise AMELINE chargée des travaux intérieurs : la dalle du sol est coulée, la réfection des enduits de la nef est en cours et le carrelage doit être posé en septembre.

La commande des chaises est passée : 110 chaises pour une somme de 25 449€ TTC.

Reste à prévoir la rénovation du portail principal, le changement des serrures des autres entrées et le gros ménage par une entreprise.

Il faudra ensuite envisager la remise en place du matériel dans l'église et le rangement de la sacristie par des personnes volontaires de la commune.

- **Travaux d'aménagement du hameau de Gruchy** : Suite à de fortes pluies, il est apparu un flash d'eau devant l'abribus. Les services de Caen la mer sont informés et doivent intervenir. De même le mauvais état des espaces verts a été signalé.
- **Travaux d'enfouissement des réseaux** chemin de l'Églantine, du Ricaras, de la Messe, du Romelet et de la RD 126 : des poteaux béton et bois doivent d'être enlevés.

### • Questions diverses

Madame le maire fait un point sur les deux prochaines manifestations qui vont se dérouler dans la commune :

- L'organisation du passage du Tour de France, le 9 juillet 2025
- La soirée du cinéma en plein air, le 11 juillet 2025

## Résumé du conseil municipal du 2 octobre 2025

### • Vente d'une parcelle communale au Département du Calvados

La commune de Rosel est concernée par la cession de parcelles communales dans le cadre de l'aménagement de la route départementale 126 (Authie à Rosel), déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral du 7 octobre 2015 prorogé le 21

septembre 2020.

La parcelle cadastrée AB n°109 a d'ores et déjà été cédée par la commune.

Le Département du Calvados sollicite désormais l'acquisition de la parcelle AH n°28 d'une superficie de 123 m<sup>2</sup> pour une valeur de cession, fixée sur la base de l'avis de France Domaine, de 707 €.

Le Conseil municipal a accepté l'offre du Département.

#### • **Transfert de biens à la Communauté urbaine Caen la mer**

La création de la Communauté Urbaine au 1<sup>er</sup> janvier 2017 s'est traduite par un transfert de nouvelles compétences. Pour exercer ces compétences, des biens communaux devaient être transférés à la Communauté Urbaine en pleine propriété. Or, ces biens figurent encore à l'actif communal.

Il s'agit de régulariser cette situation.

Après recensement et validation par les services de la Communauté Urbaine et les services de la DGFIP, les biens sont transférés en pleine propriété à la Communauté Urbaine de Caen La Mer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour leur valeur brute. Il s'agit essentiellement de matériel d'entretien d'espaces verts, de matériel technique et d'un véhicule pour un montant global de 35.500 €.

Le Conseil municipal a validé cette proposition.

#### • **Participation aux frais de scolarité**

Suite à la dissolution du SEEJ (Syndicat Éducation Enfance Jeunesse), la commune de Rosel a constitué un regroupement pédagogique avec l'école de Cairon (RPE).

Une convention de fonctionnement, révisable annuellement, a été conclue entre les deux communes. La contribution annuelle par élève s'élevait à 1426,31€ pour l'année scolaire 2024/2025. Ce tarif est reconduit pour l'année scolaire 2025/2026.

Pour information, 48 enfants de Rosel sont scolarisés à l'école de Cairon et une dizaine sont scolarisés en écoles privées à Caen.

#### • **Convention de versement de Taxe d'aménagement**

Le Conseil municipal a validé la convention de versement de la taxe d'aménagement par la Communauté urbaine à la commune de Rosel.

Cette convention a pour objet de prévoir les modalités de versement d'une partie de la taxe d'aménagement perçue par la Communauté Urbaine Caen la mer au profit de la commune sur :

- Toutes les opérations de construction, de reconstruction et d'agrandissement des bâtiments de toute nature
- Toutes les opérations d'aménagement soumises au régime des autorisations d'urbanisme situées sur le territoire.

En 2026, la Communauté Urbaine Caen la mer reversera à la Commune 75% du produit de la taxe d'aménagement collecté en 2026 correspondant au taux communautaire uniforme de 5%.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027, la Communauté urbaine reversera chaque année à la Commune 25% du produit de la taxe d'aménagement perçu au titre de l'année en cours correspondant au taux communautaire uniforme de 5%.

La convention est conclue pour une durée indéterminée.

#### • **Retrait de la commune de Rosel du Syndicat Mixte pour l'Information des Collectivités (SMICO)**

Depuis le mois de mai 2018, le règlement général sur la protection des données (RGPD), texte réglementaire européen, harmonise les règles de traitement des données à caractère personnel dans toute l'Union européenne.

Dès son entrée en application, la commune a désigné un délégué à la protection des données (DPO) en adhérant au Syndicat Mixte pour l'Information des Collectivités (SMICO). Malheureusement, le SMICO n'a pas donné satisfaction et la commune a signé depuis une convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Calvados pour assurer cette mission.

Il est donc nécessaire que la commune se retire maintenant du SMICO, à l'instar des 52 autres collectivités ou syndicats adhérents.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal a décidé de demander le retrait de Rosel du SMICO et de donner un avis favorable au retrait de l'ensemble des communes, communautés de communes et syndicats concernés.

#### • **Plan Local d'Urbanisme intercommunal-Habitat-Mobilités (PLUi-HM)**

Le Conseil municipal a émis un avis favorable assorti d'une réserve sur les clôtures, sur le dossier arrêté du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Mobilités de Caen la mer.

Pour rappel, l'élaboration du PLUi-HM et les modalités de collaboration avec les communes membres ont été fixées par délibération du 23 mai 2019 du Conseil Communautaire. A la suite, la délibération du 6 juillet 2023 a permis de débattre des orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Enfin, la délibération du Conseil Communautaire en date du 10 juillet 2025 a tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet de PLUi-HM.

Les grands objectifs du PLUi-HM se déclinent ainsi :

- Une économie diversifiée, innovante et à fort potentiel
- Une économie touristique liée au patrimoine
- Une agriculture puissante
- Une politique de l'habitat liée au cadre de vie
- Des modes de déplacements en cohérence avec la dynamique de territoire
- La prise en compte de l'environnement et du développement durable, du paysage et du patrimoine

En application de l'article R.153-5 du Code de l'urbanisme, le projet arrêté doit être soumis aux communes de la Communauté urbaine qui doivent rendre leur avis dans un délai de trois mois à compter de l'arrêt du projet. A défaut, l'avis est réputé favorable. Cet avis sera joint au dossier d'enquête publique.

• **Questions diverses :**

→ **Aménagement des RD 170 et 126**

Gérés par les services du Département, les travaux de réaménagement des RD 170 et 126 avancent selon le planning défini au démarrage.

→ **Travaux de l'Eglise**

Les travaux de l'église sont suspendus suite à un problème de personnel dans l'entreprise Ameline. Ils reprendront en janvier 2026.

*Pour aller plus loin : Le texte intégral des délibérations prises par le Conseil municipal est consultable dans les procès-verbaux des réunions du conseil municipal sur le site internet de la commune : [www.rosel.fr](http://www.rosel.fr) / Rubrique Mairie / Compte-rendu des conseils municipaux*

## LES TRAVAUX

### Giratoire



Le calvaire a été déplacé et le christ nettoyé.

Le mot "calvaire" vient du latin "calvarium", traduction de l'araméen "Golgotha", voulant dire : Lieu du crâne : lieu où le Christ a été crucifié.

La croix doit être tournée vers l'ouest, parce que selon la tradition, le Christ est mort à l'ouest, face au soleil couchant.

Sa situation actuelle étant plus au sud, son positionnement sera modifié.



## LA COMMUNAUTE URBAINE

### Des nouvelles modalités d'accès aux déchèteries

#### Pour simplifier les entrées et fluidifier la circulation

*La Communauté urbaine modernise ses déchèteries. Une nouvelle gestion d'accès sera déployée progressivement sur les 7 déchèteries du territoire pour une mise en service en septembre 2026.*

*Objectif : fluidifier la circulation, simplifier vos démarches et mieux vous accompagner dans vos dépôts.*

Grâce à la lecture des plaques d'immatriculation, plus besoin de sortir vos papiers à chaque passage. L'accès se fait automatiquement, c'est plus simple pour tout le monde !

Et si vous utilisez un autre véhicule, comme une voiture de location, pas de souci, un QR code généré lors de l'inscription permet d'accéder aux déchèteries même sans son véhicule habituel.

La mise en place de ce nouveau système sera progressive afin de permettre aux usagers d'effectuer les démarches d'inscription nécessaires sur le site internet de Caen la mer. Les sites concernés par la reconnaissance des plaques ou par la lecture du QR Code sont les déchèteries de Bretteville-sur-Odon, Bretteville-l'Orgueilleuse, Colombelles, Fleury-sur-Orne, Hermanville-sur-Mer, Ouistreham et Mouen.

Quand ?

- **Dès maintenant** : vous pouvez enregistrer votre véhicule et obtenir un QR code sur [caenlamer.fr](http://caenlamer.fr), rubrique « Déchèteries ».
- **À partir du 1<sup>er</sup> décembre 2025** : les premières barrières automatiques seront actives, mais les anciennes modalités d'accès (pièce d'identité et justificatif de domicile) resteront encore valides.
- **1<sup>er</sup> septembre 2026** : l'accès par plaque ou QR code deviendra obligatoire.

Comment ?

Sur le site internet [caenlamer.fr](http://caenlamer.fr), pour s'inscrire vous devez communiquer à minima une pièce justificative de domicile et éventuellement une ou plusieurs cartes grises si vous souhaitez accéder via la reconnaissance de plaque d'immatriculation. Vous recevrez alors un premier mail confirmant votre demande d'inscription.

Suite au traitement par Caen la mer des documents communiqués, vous recevrez par mail le code d'activation de votre compte et un lien de connexion pour créer votre mot de passe. Enfin, vous recevrez un dernier mail avec un lien de validation. Cliquez sur ce lien pour finaliser votre inscription. A partir de cette étape, vous pourrez entrer librement avec votre véhicule dans les déchèteries de Caen la mer.

Via votre compte, vous pourrez aussi accéder à toutes vos informations comme le nombre de passages et accéder à tout moment à votre carte d'accès sous forme de QR Code.

Si vous n'êtes pas à l'aise avec le numérique, vous pouvez appeler le 02 31 304 304 : les équipes de Caen la mer sont là pour vous aider. D'autres modalités spécifiques seront mises en place pour accompagner les personnes éloignées du numérique dans leurs démarches d'inscription.

**Un doute, un besoin d'assistance ?**

Appelez le 02 31 304 304, les équipes sont là pour vous aider.

### Le PLUi-HM en 10 questions clés

*Le 10 juillet dernier, le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Caen la mer s'est exprimé sur l'arrêt de l'étude du PLUi-HM avant enquête publique, puis approbation en 2026 pour une mise en œuvre au premier semestre 2027.*

#### 1. Qu'est-ce qu'un PLUi-HM ?

Le PLUi est un document cadre d'urbanisme élaboré à l'échelle de Caen la mer. Il fixe les règles d'occupation et d'utilisation du sol pour l'ensemble des communes membres d'une intercommunalité, et ceci pour les 10 à 15 ans à venir. Pour aller plus loin, Caen la mer a souhaité rajouter un volet habitat et un volet mobilité.

## **2. Pourquoi passer au PLUi ?**

Le PLUi permet une vision cohérente du territoire à long terme, facilite les projets structurants et assure une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux, économiques et sociaux à l'échelle intercommunale. Il fixe notamment les règles s'appliquant aux constructions : leur autorisation, leur implantation ainsi que la part obligatoire d'espaces verts.

## **3. Qui pilote l'élaboration du PLUi ?**

L'intercommunalité (CU) est compétente, mais les communes y participent activement via des comités de pilotage, des réunions de travail et l'avis qu'elles rendent à chaque étape. A Caen la mer, le travail entre services et élus municipaux et communautaires a duré 6 ans avant d'arriver à l'arrêt du projet.

## **4. Quel est le rôle des élus communaux ?**

Les élus communaux participent à la définition du projet de territoire, défendent les intérêts de leur commune et valident les grandes orientations lors des conseils municipaux et communautaires. A la suite de l'arrêt en Conseil communautaire du 10 juillet dernier, chaque conseil municipal des 48 communes a donné son avis sur le projet de PLUi-HM avant le lancement de l'enquête publique en octobre 2026. 45 communes ont émis un avis favorable et 3 communes un avis défavorable.

## **5. Le PLUi-HM remplace-t-il les PLU communaux ?**

Oui. Une fois approuvé en 2027, le PLUi remplacera les PLU communaux. Il deviendra le seul document de référence pour instruire les autorisations d'urbanisme. Il comporte 56 documents car il prend en compte les communes historiques de Caen la mer.

## **6. Quels sont les grands objectifs chiffrés définis par le PLUi-HM de Caen la mer ?**

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables a défini deux objectifs clé : un développement polycentré et un territoire à taille humaine. En objectifs chiffrés, cela se traduit par 290 000 habitants à l'horizon 2040 (soit une augmentation de 18 000 habitants par rapport à 2020), par la réalisation de 1 650 logements par an et par la création de 900 emplois par an.

## **7. Peut-on encore urbaniser avec un PLUi ?**

Oui, mais de manière encadrée et plus stratégique. Le PLUi définit les zones constructibles, agricoles, naturelles et les règles qui s'y appliquent. Il n'est pas un frein, mais un outil d'aménagement raisonné.

## **8. Le PLUi est-il figé une fois adopté ?**

Non. Il peut être modifié, révisé ou faire l'objet de mises à jour, selon les besoins du territoire, dans le respect des procédures prévues par la loi.

## **9. Comment les citoyens sont-ils associés ?**

Par la concertation préalable, les réunions publiques, l'enquête publique (qui aura lieu à l'automne 2026), et via le site internet dédié. L'implication citoyenne renforce la légitimité du PLUi-HM. Le rôle des communes est essentiel aux côtés de Caen la mer afin de rendre chaque habitant du territoire acteur de son futur.

La première phase de concertation a permis de mobiliser plus de 700 personnes, avec 15 réunions publiques, 25 ateliers thématiques, 129 contributions écrites, 10 stands vélomobilités et 4 balades en bus, à pied et à vélo.

## **10. Quels sont les risques si ma commune ne s'implique pas ?**

Un projet de territoire mal adapté aux besoins locaux, une perte d'influence sur les décisions et des difficultés à porter des projets futurs (logement, équipements, voirie, etc.).

C'est pourquoi Caen la mer a mis en place plusieurs moyens de co-construction avec les élus locaux : 192 entretiens, 48 présentations du dispositif réglementaire dans les communes, 48 débats du PADD, 31 comités stratégiques, 15 ateliers thématiques, 8 conférences intercommunales des Maires, 6 COPIL et 3 séminaires de 1000 élus. Auxquels s'ajoutent les rencontres pour les volets habitat et mobilités.

Pour en savoir plus : [www.pluihm-caenlamer.fr](http://www.pluihm-caenlamer.fr)

### **Le PLUi-HM c'est :**

6 ans de travail

11 000 pages de règlement

Correspondant à 45 kg de papier

## LA VIE ASSOCIATIVE

### Association Loisirs Jeunesse «Entre Thue et Mue»

L'année 2025 se termine à l'ALJ et 2026 se profile...

Chaque rentrée pour l'Association Loisirs Jeunesse «Entre Thue et Mue» est rythmée par les nombreux projets mis en place.

En effet, l'année 2025-2026 a débuté par la 2<sup>ème</sup> édition de Croc'music qui a rassemblé près de 500 visiteurs dans la journée. Puis la 4<sup>ème</sup> édition de Teen's day, qui s'est déroulée à Cairon, a permis à 50 jeunes de se rassembler autour de la pop culture et de passer une après-midi pensée pour eux. Les jeunes du projet «À la découverte de la montagne» ont réalisé des actions comme un Loto afin de continuer à financer leur projet. Les prochaines actions seront des ventes sur des marchés ainsi qu'une vente de chaussettes, des chants de Noël ou encore un Tournoi de jeux vidéo en janvier 2026. Ce projet se terminera à l'hiver 2026 avec un séjour à la montagne. Nous finirons l'année par notre «Atelier Contes et Merveilles» qui se déroulera au Studio de Bretteville l'Orgueilleuse. Cet événement sur le thème des fêtes de fin d'année est accessible aux adhérents de l'ALJ.

Nous avons aussi lancé notre saison de la Parent(aise) 2025-2026 par une thématique autour du harcèlement. Trois ateliers en soirée ont été conduits par Julia Viste, spécialiste dans les compétences psychosociales. Elle a pu présenter une approche préventive dans le but de préparer les enfants. Les prochaines thématiques sont « L'activité en Hiver » et « L'alimentation ». Les dates d'ateliers sont notifiées dans l'ALJenda.

Lors des vacances d'Automne, les enfants ont pu profiter de nombreux ateliers et activités proposées par les animateurs ou par eux-mêmes en fonction de leurs envies. Un grand jeu d'Halloween a plongé les locaux et immergé les enfants dans un univers fantastique. Cette journée s'est terminée par un défilé de costumes. De plus, une semaine spéciale «Archéologie» a été mise en place pour les enfants de 7 à 9 ans. Cette semaine a été faite en partenariat avec le service départemental d'Archéologie. Ils ont pu notamment simuler une fouille dans la cour de l'école de Cairon en recréant un «vrai-faux» chantier de fouilles avec de véritables méthodes et visiter un réel chantier au sein du service d'archéologie. Enfin ils ont pu valoriser par une exposition auprès de leurs familles, ce qu'ils ont découvert.

Du côté des accueils des mercredis (Cheux, Bretteville l'Orgueilleuse et Cairon), les équipes se sont concentrées sur l'établissement du vivre ensemble au sein des groupes et des règles collectives. Des outils ont été mis en place pour que les enfants progressent en autonomie qu'elle soit individuelle ou collective. L'importance des jeux d'imitation pour les petits a été mise à l'honneur dans une dynamique de découverte et d'immersion dans certains métiers. De plus, une journée exceptionnelle colorée autour de la découverte a été proposée aux enfants (parcours sensoriel, expériences scientifiques...). Des temps d'échanges avec les familles ont été mis en place afin de partager avec elles le quotidien des accueils de loisirs.

Pour cette fin d'année, une journée spéciale « Spectacle de Noël » se déroulera au Studio de Bretteville l'Orgueilleuse et réunira tous les enfants des 3 accueils, le Mercredi 10 Décembre 2025, pour voir un spectacle de Noël parmi les 2 proposés.

Du côté du secteur jeunesse, les vendredis spécifiques ont un franc succès avec la mise en place d'événements ponctuels. Ces temps-là sont organisés avec les jeunes lors de regroupements ou proposés par le directeur de l'espace jeunes. Dans le cadre d'un partenariat avec la bibliothèque de Cairon, un ciné-débat autour du harcèlement a été organisé fin novembre afin de sensibiliser les jeunes sur cette thématique et d'échanger avec eux. Enfin, les accueils CM2 du mercredi matin ont toujours un grand succès auprès des jeunes qui se retrouvent dans un environnement plus propice à répondre à leurs besoins.

En début d'année 2026, nous retrouverons la 19<sup>ème</sup> édition du Festival Culturel du Tout Petit qui aura pour thème «Les comptines» et se déroulera du 7 au 29 Mars 2026 pendant les week-ends. La programmation sera diffusée prochainement.

**Pour plus d'informations : [www.aljentrethueetmue.com](http://www.aljentrethueetmue.com)**

# Le Comité de jumelage Rosel/Lasson - Goodleigh



## RETOUR EN IMAGES SUR LA SORTIE DECOUVERTE ORGANISEE PAR LE COMITE DE JUMELAGE DE ROSEL/LASSON - GOODLEIGH

Samedi 27 septembre 2025, nous étions 49 personnes à partir à la découverte de la Cité Plantagenêts du Mans et du muséotrain de Semur en Vallon.

En première partie de journée, des guides nous ont permis de découvrir 2000 ans d'histoire de la cité. Nous avons déambulé dans le quartier historique de la ville : ses ruelles pavées, bordées de maisons à pans de bois aux couleurs variées. Une visite détaillée de la magnifique cathédrale St Julien qui mesure 134 m de long où se mêlent art roman et gothique. On a pu y admirer la chapelle de la Vierge Marie au plafond décoré de peintures d'anges musiciens datant du XIVème siècle, et quelques vitraux remarquables.

En bordure de la cité, la haute muraille romaine du IIIème siècle parfaitement conservée.



Après un bon repas, nous avons repris le bus, en direction de la petite gare reconstituée de Semur en Vallon. Un parcours d'une dizaine de minutes en train Decauville nous a conduits au musée dédié à cet inventeur.

Nous avons arpentré un musée de 800 m<sup>2</sup> où sont exposés et mis en situation des locomotives et du matériel ferroviaire des années 1850 à 1950, ainsi que des wagons dans lesquels on peut pénétrer.



Une journée remplie de jolies découvertes !

Toute l'équipe vous donne rendez-vous fin septembre 2026 pour une nouvelle sortie !

## UN NOUVEL ECHANGE AVEC NOS AMIS DE GOODLEIGH



A l'occasion des congés scolaires d'automne, les membres du comité de jumelage de Rosel/Lasson et ceux de Rots avec qui nous avons partagé le voyage ont embarqué sur le nouveau bateau hybride de la compagnie Brittany Ferries pour rejoindre le Devon.

Après une nuit passée à bord, nous sommes montés dans un bus anglais destination Goodleigh, via Newton St Cyres, lieu de villégiature de nos amis du village de Rots.

Ce séjour, a été l'occasion de découvrir le Château de Dunster, situé sur la côte nord du Devon, à quelques encabulations des côtes du Pays de Galles. A l'origine, un château médiéval construit sur une place fortifiée donnée par Guillaume le Conquérant à Guillaume de Moyon qui y a construit un château vers 1066, château fortement remanié en 1376.



Autre temps fort, un repas commun suivi d'une soirée conviviale et animée, réunissant toutes les familles anglaises et françaises, nous a permis de découvrir une tradition qui remonte au 17ème siècle : «la Nuit des Feux de joie». Evénement annuel commémorant l'échec de la «conspiration des poudres». Treize catholiques frustrés par la persécution de leur religion, projetaient de faire exploser la Chambre des Lords lors de l'ouverture officielle du Parlement. Ils étaient menés par R.Casterby avec Guy Fawkes, expert en explosifs. Le complot fut découvert. Guy Fawkes retrouvé gardant 36 barils de poudre fut arrêté, torturé et exécuté.

Traditionnellement les communautés se rassemblent chaque année pour se souvenir du passé et profiter des festivités avec des danses, des feux d'artifice, un feu de joie avec un «guy», pantin fabriqué pour l'occasion.



Merci à nos amis de Goodleigh pour ce délicieux week-end. Un séjour qui a passé beaucoup trop vite! Rendez-vous au printemps 2026 pour recevoir nos jumeaux.

**Assemblée Générale : le 21 janvier 2026, à 20h au presbytère de Rosel.**

# L'Association Multi-Activités (AMAC)

## Nos principales activités :

- Les jeux de société pour le plaisir de l'esprit.
  - Les ateliers créatifs (compositions florales, cage aux oiseaux, pliage, carterie, tricot et crochet).
  - La pétanque avec 2 terrains dans un endroit clos.
  - Les randonnées 2 fois par mois (8 et 20 km) avec des circuits différents (départ du presbytère ou en covoiturage).
  - Les cours d'Anglais pour les initiés et débutants (petit groupe avec un formateur).
  - Les cours informatique tous niveaux, un mercredi sur deux (sauf vacances scolaires).



Nous avons à ce jour, 54 adhérents.

Vous pouvez nous contacter par mail :  
assomultirosellasson@gmail.com

Le programme de l'association est à votre disposition au lien suivant :  
<https://sites.google.com/site/assorosellasson/>



## I.D.P.E.



Les Ateliers «JE BOUGE MA VIE» ont repris depuis le **25 septembre** tous les jeudis matin au Presbytère de ROSEL de 10h à 12h.

Yoga – Relaxation - Respiration - Ateliers créatifs  
Aller à la découverte de soi en libérant son énergie positive, en comprendre les bienfaits.  
Se libérer du stress et renforcer son bien être mental.  
Cultiver l'Energie Positive pour une vie plus sereine et joyeuse.

Renseignements et Inscriptions :  
Claudine ROUSSEAU 06 07 55 53 19  
Association I.D.P.E. (Institut de Développement Personnel dans l'Entreprise)

## Comité des fêtes Lasson-Rosel



Chers habitants, le Père-Noël nous fera le plaisir d'une petite visite le **DIMANCHE 14 décembre entre 17h et 19h**. Il fera, en calèche, avec ses fidèles compagnons, le parcours indiqué sur le plan.

Nous vous invitons à suivre « la balade » en respectant les règles de sécurité indiquées par les membres du comité. N'hésitez pas à vous munir de lampes ou d'accessoires lumineux afin de mettre en lumière ce cortège.

Le Père-Noël prendra le temps de vous saluer et de faire quelques photos lors des arrêts-minutes indiqués sur le parcours. Merci de respecter la signalisation.

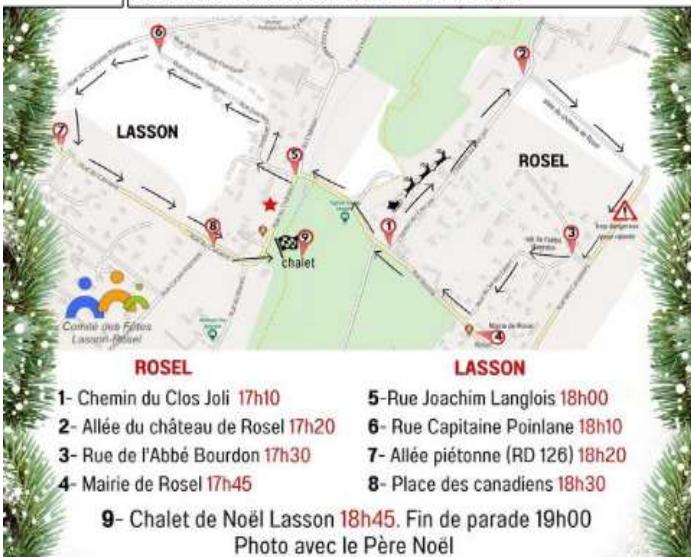
Un vin chaud et un chocolat chaud sera offert au chalet de Lasson à partir de 19h.  
Le comité des fêtes Lasson/Rots - Rosel



### DATES A RETENIR:

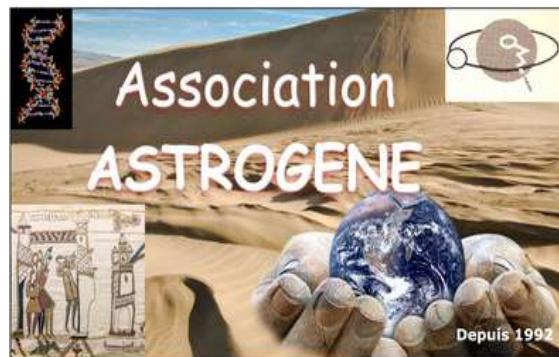
Samedi 29 novembre : à partir de 9h montage du chalet puis Assemblée Générale à 12h  
Samedi 10 janvier : à partir de 9h démontage du chalet

La date retenue pour la fête de l'été est le samedi 27 juin 2026.



- 1- Chemin du Clos Joli **17h10**
- 2- Allée du château de Rosel **17h20**
- 3- Rue de l'Abbé Bourdon **17h30**
- 4- Mairie de Rosel **17h45**
- 9- Chalet de Noël Lasson 18h45. Fin de parade 19h00**  
Photo avec le Père Noël

## Astrogène



### SOIRES ASTROGENE

**LE TROISIEME MARDI DE CHAQUE MOIS de 20h à 22h soit en DISTANCIEL, soit en PRÉSENTIEL dans la salle de la Mairie de ROSEL. (sauf juillet et août)**

La Science nous remue, nous bouleverse, nous questionne chaque jour, chaque semaine, chaque mois.

ASTROGENE est l'association (loi 1901) qui peut répondre à cette science en folie. De l'infiniment petit à l'infiniment grand le regard tourné vers le cosmos, les dernières découvertes du vivant et nos questions : chaque mois ces sujets sont abordés pendant notre soirée organisée ainsi :

un objet-mystère passe de main en main à nous de l'identifier  
« la photo du mois » est à trouver et à commenter  
une courte vidéo sur une découverte importante du mois.

Les news scientifiques du mois  
2 à 3 courts exposés de 20 mn sur des thèmes actuels issus de l'actualité scientifique

Les propos des intervenants sont soutenus par la projection d'images numériques.

L'association ASTROGENE possède une bibliothèque de livres scientifiques.

Nous suivons en particulier :

la science et la nature en Basse-Normandie  
L'évolution de l'Homme  
L'évolution des sciences du génome  
les grandes théories scientifiques  
les découvertes du système solaire  
le regard dans les étoiles... Et...

Samedi 29 novembre s'est tenue l'assemblée générale du **Comité des fêtes de Lasson-Rosel**.

Ce moment était l'occasion de faire un point sur les actions réalisées, mais aussi de s'informer sur les prochaines à venir.

Le Comité des fêtes Lasson-Rosel a essentiellement pour but d'animer les communes et de créer des liens entre voisins. Suite à l'assemblée générale, le bureau est constitué ainsi :

Mélanie DURAND et Jean-Pierre LUET : présidente et vice-président  
Cécile MICHEL et Estelle BOURGUIGNON : secrétaire et vice-secrétaire  
Stéphanie DELAFOSSE et Alain LE NY : trésorier et trésorier adjoint  
Annie THIBAUT et Jean-Pierre LAGARDE : membres d'honneur  
Marley, Lucas et Laurence POULAIN CLEMENSAC : membres

Quelques habitants et membres actifs de l'association sont venus écouter le bilan du bureau présenté par Mélanie Durand, présidente.

La fête de l'été, au centre d'animation de Lasson-Rosel, avait pour thème cette année, le Tour de France. Après l'apéritif offert par le Comité, près de 400 convives se sont retrouvés autour d'un barbecue convivial. Un concert, un espace enfants, une soirée dansante et un feu d'artifice offert par les deux communes ont animé la soirée.

Pour Noël, les décorations et illuminations du chalet du Père Noël sont installées sur le terrain de pétanque de Lasson tout le mois de décembre. Le Père Noël distribuera lors de sa balade des clémentines et des chocolats pour les enfants. Un vin chaud sera servi au chalet.

Nous allons tenter de faire des diffusions des matchs de la coupe du monde au centre d'animation de Rots pendant la prochaine coupe du monde de juin.

De beaux projets en perspective que le bureau et ses bénévoles se réjouissent de mettre en œuvre. Nous ne sommes jamais assez nombreux et attendons de nouvelles idées d'animations. N'hésitez pas à rejoindre l'équipe!

## LA VIE COMMUNALE

### Elections

Comme vous le savez, les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. **Il est impératif d'être inscrit sur la liste électorale de la commune pour pouvoir voter.** L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 4 février 2026 en ligne et jusqu'au 6 février 2026 en Mairie.

- Chaque citoyen peut vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne (via le répertoire électoral unique dont la tenue est confiée à l'INSEE) sur le site : <https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>

- L'inscription peut se faire en ligne ou en mairie. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site du service public : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Que ce soit en mairie ou par internet, il vous sera demandé une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

**Attention :** le mode de scrutin évolue pour les élections 2026. Les listes doivent être paritaires (composées d'autant de femmes que d'hommes). Les candidatures isolées ne sont plus possibles et le panachage est supprimé. Désormais, si vous ajoutez ou rayez le nom d'au moins un candidat sur votre bulletin de vote, celui-ci sera considéré comme nul. Il en sera de même si vous modifiez l'ordre des candidats.



### Décorations de Noël



Suite à la commission concernant les décorations de Noël, nous avons décidé de créer des sapins en bois pour répondre à 2 objectifs : éviter les vols, réduire notre emprunte carbone, les sapins en bois ayant, nous l'espérons, une durée de vie minimale de 5 ans.

Les décorations de Noël ont débuté par la découpe des lattes et des étoiles en juillet, puis leur montage et peinture en septembre. Nous avons aussi découpé les parallélépipèdes en polystyrène qui garnissent les sapins.

Ensuite tous les mardis du mois d'octobre nous avons enveloppé les « paquets cadeaux ».



Nous remercions les bénévoles qui participent à la décoration de notre commune pour le plaisir de tous ainsi que les employés communaux qui aident à la distribution des sapins aux habitants et à leur pose.

## Tour de France – Mercredi 9 juillet 2025



Tout commence par des réunions avec les instances administratives de la préfecture, des pompiers, de Caen la Mer, des mairies et de l'organisateur du tour (Amaury Sport Organisation).

Puis, le vendredi avant l'événement, des quidams trimbalaien des palettes dans un champ près d'un carrefour. Le lendemain samedi, un autre groupe d'une quinzaine d'individus armés de pinceaux et rouleaux peignirent les palettes aux couleurs des maillots du Tour.



Dès le lundi, quelques camping-cars s'installèrent aux abords de la route. C'était étonnant, mais encore calme.

Le mardi, un tsunami de camping-cars longeait le parcours de l'événement pour avoir la meilleure place possible. Chacun s'installant, déballant chaises et tables pour passer un confortable séjour. Le soir, ambiance de fête ! On discutait dans différentes langues incompréhensibles pour beaucoup d'entre nous. Vers dix heures du soir, la nuit tomba ramenant le calme, tous dormant dans leurs camping-cars douillets.

Le mercredi matin, ciel bleu et grand soleil. Bien avant sept heures le camping improvisé s'anima et d'autres personnes munies aussi de tables, chaises et thermos s'installèrent le long de la départementale. Ça discutait, ça rigolait, ça pronostiquait !



Puis vers onze heures, des passages de motos et de voitures de l'organisation suivis une demi-heure plus tard des chars colorés diffusant de la musique, distribuant une multitude de gadgets que, petits et grands essayaient d'attraper, se bousculant même quelque fois. Ensuite chacun exhibait fièrement à ses proches voisins d'un jour ses trophées. Il y eu une déferlante de bobs verts au bourg et de tee-shirts blancs à pois rouges au Hameau de Gruchy.

Pendant ce temps, près de la mairie les responsables du ravitaillement des spectateurs se préparaient pour le grand rush du midi. Merci à nos bouchers de Rots, Mrs Auvray et Selos ainsi qu'aux bénévoles du Comité des fêtes de Rosel-Lasson.

L'événement approche, tout le monde attend. Impatient. Les autochtones qui avaient souvent invité des proches parents ou des copains en ont profité pour se restaurer.



Treize heures, ça y est, ça s'accélère. Des sportifs jugés sur leur bicyclette passaient à vive allure. On applaudissait, on criait « bravo, allez-allez ». Le vrombissement des hélicoptères surgit : c'est la Télé. Les téléspectateurs du monde entier virent apparaître un mot coloré, incompréhensible pour les polonais ou les serbes, inconnu pour les français mais pour les habitants du village une grande fierté : ROSEL ! Cela dura tout l'après-midi. A la mairie 500 saucisses-frites vendus, un petit pactole pour le Comité des fêtes.

Dix-sept heures trente, c'est fini. Tout le monde remballe tables et chaises, le tsunami des camping-cars se retire, ne laissant rien sur les terrains occupés. Propres. Dix-huit heures, embouteillages. A dix-neuf heures, à nouveau le calme. Quelle belle journée ! Le passage du Tour de France, c'est partout pareil dans tous les villages de France ou d'ailleurs, mais quand il traverse votre propre village qu'est-ce que c'est chouette !

**A bientôt le tour.**

**Reviens vite.**



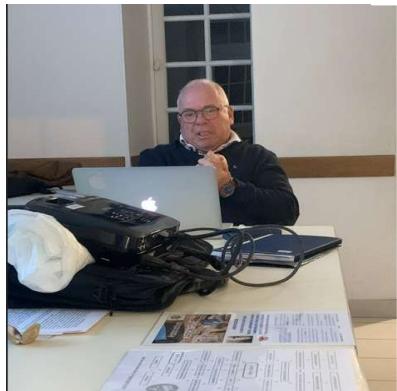
## Cinéma en plein air

Dans le cadre des festivités du millénaire de Caen, la mairie avait organisé le 11 juillet, la projection en plein air du film « FLO » au presbytère.

Le temps serein nous a permis de partager un apéritif et un repas composé avec les spécialités de chacun. Comme d'habitude nous en avions prévu beaucoup trop. Ensuite nous avons visionné le film projeté sur un écran géant dans le jardin.



## Soirées presbytère



Le jeudi 25 septembre, Monsieur Jean Belhomme nous a résumé l'histoire du plastique. Le XXème siècle marque l'avènement du plastique dans l'industrie. Peu à peu, de nouvelles matières plastiques sont découvertes. Leurs utilisations remplacent des matières naturelles devenues rares, chères ou impossibles à obtenir notamment pendant les guerres mondiales.

C'est en 1907 que le plastique prend un tournant industriel avec la création de la bakélite par le chimiste américain Léo Baekeland. C'est la première fois qu'un matériau est créé à partir de matière synthétique.

C'est à la veille du conflit que les polyamides sont produits par des chimistes américains en collaboration avec la société Du Pont de Nemours. Ils créent ainsi le nylon.

Avec les années 50, la consommation de masse et la diversification des matières (comme les polymères) créent une explosion des demandes et confortent l'essor de cette industrie.



Cette consommation excessive n'est pas sans conséquence sur la planète en terme de pollution. Une fois ces déchets plastiques dans la nature, difficile pour elle de s'en débarrasser. Il faut en effet à cette matière – non biodégradable – une centaine d'années pour se décomposer. Ses fragments s'éparpillent alors dans tous les écosystèmes et sont souvent ingérés par les animaux.

Le danger vient également de grandes quantités des microplastiques, ces minuscules particules mesurant moins de 5 mm de diamètre. Elles sont produites par la décomposition des pneus, des tissus synthétiques qui perdent des fibres à chaque lavage ou encore des microbilles se trouvant dans les produits cosmétiques.

Le **7e continent** est un continent qui regroupe tous les plastiques que l'on a abandonnés sur la plage et que les courants ont transportés. Ce continent est six fois plus grand que le territoire français.

De la détection du micro-plastique, nous sommes passés au nano-plastique.

Ainsi un être humain consommerait en moyenne chaque semaine 5 grammes de plastique, soit l'équivalent d'une carte de crédit.

## Recette pour l'apéritif



### FILET MIGNON SECHE

1 filet mignon

500 g de gros sel

2 à 3 cuillères à café de sucre

3 à 4 cuillères à soupe d'herbes de provence ou autre

1 cuillère à café de poivre

1 peu de paprika

**1er jour :** dégraissez au maximum le filet et le saupoudrer de sucre.

Dans un moule à cake, versez la moitié du sel, posez la viande et recouvrez entièrement de sel.

Revouvez d'un torchon et réservez au frigo 12 à 16 heures.

**2ème jour :** retirez tout le sel en passant la viande sous l'eau froide, bien sécher. Préparez le mélange d'herbes et de poivre. Recouvrez la viande de ce mélange, placez la viande dans un torchon propre, enroulez la viande et repliez les extrémités du torchon. Réservez au bas du frigo pendant 3 semaines avant de déguster.

## Etat civil

Naissances : 7



<i>Adèle DERRIEN</i>	<i>17/02/25</i>
<i>Agathe PATUROT</i>	<i>08/04/25</i>
<i>Lenny CORDIN</i>	<i>24/04/25</i>
<i>Gaspard BEDEAU GUERET</i>	<i>26/06/25</i>
<i>Valentin DUCHESNE</i>	<i>04/07/25</i>
<i>Cédric HAYEN SCHELTRAETE</i>	<i>05/07/25</i>
<i>Maylo METAYER</i>	<i>05/10/25</i>

Mariage : 1



<i>Audrey LEMOUTON et Josselin RICHARD</i>	<i>12/07/25</i>
--	-----------------

Décès : 5



<i>René GROSMESNIL</i>	<i>05/02/25</i>
<i>Roland ROSSA</i>	<i>08/04/25</i>
<i>Simone JEGO</i>	<i>06/08/25</i>
<i>Anne-Marie NOVARIN</i>	<i>18/08/25</i>
<i>Stéphane MARTIN</i>	<i>06/10/25</i>
<i>Carole FRISCHETEAU</i>	<i>17/10/25</i>

## Dates à retenir



**Voeux du Maire : samedi 24 janvier 2026 au presbytère**



**Déshabillage des sapins : lundi 26 janvier 2026 9H00 à la mairie**



**Limite pour l'inscription sur les listes électorales : 4 février 2026**



**Elections municipales : 15 et 22 mars 2026**

## TOUS EN PISTE



### Tous en Piste à CAIRON !

Notre projet Cirque avec la compagnie Max&Maurice !

Aidez nous à concrétiser notre projet en participant à notre collecte sur la

plateforme "Trousse à projets".

Le projet consiste à concevoir et réaliser deux spectacles sous un véritable chapiteau pour nos familles.

Alors, contribuez, partagez, diffusez ... nous comptons sur vous!



Dons libres à partir de 5 €



**Aidez nous à atteindre nos objectifs :** au minimum 1500€ et dans l'idéal 3000€



Date de fin de collecte le 17/01/2026



Ecole primaire | CAIRON | Calvados

Pour accéder au projet : <https://trousseaprojets.fr/projet/18329>



La Trousse à projets est la plateforme de financement participatif de l'Education nationale dédiée aux projets des écoles, collèges et lycées.

Selon la législation en vigueur, les dons effectués au bénéfice d'un projet peuvent être éligibles à la déduction fiscale sous certaines conditions, à hauteur de :

- 60% du don effectué et/ou 0,5 % du chiffre d'affaires annuel pour les entreprises

- 60% du don effectué, dans la limite du 20% du revenu imposable annuel pour les particuliers déclarés